

ACCUEIL

Il n'y a pas d'accueil sur l'aire.
L'arrivée (après 18h) et le départ
(avant 9h) s'effectuent en autonomie.

1 nuit maximum

4 tentes ou 10 personnes maximum

BONNES PRATIQUES



Respectez la tranquillité de ce lieu,
la faune et ses usagers



Il n'y a pas d'eau potable sur l'aire
mais aux sanitaires de la Maison
du Tourisme (à 500m)



Utilisez uniquement le foyer
prévu à cet effet



Rempportez vos déchets



Les chiens sont acceptés à
condition qu'ils ne laissent
pas de traces et ne nuisent pas
à la tranquillité des usagers
ni du bétail



Possibilité de recharger votre
téléphone portable (via un port
usb) sur la borne solaire située au
centre de la propriété



Vous êtes responsables de votre
sécurité et de vos équipements



Général 112

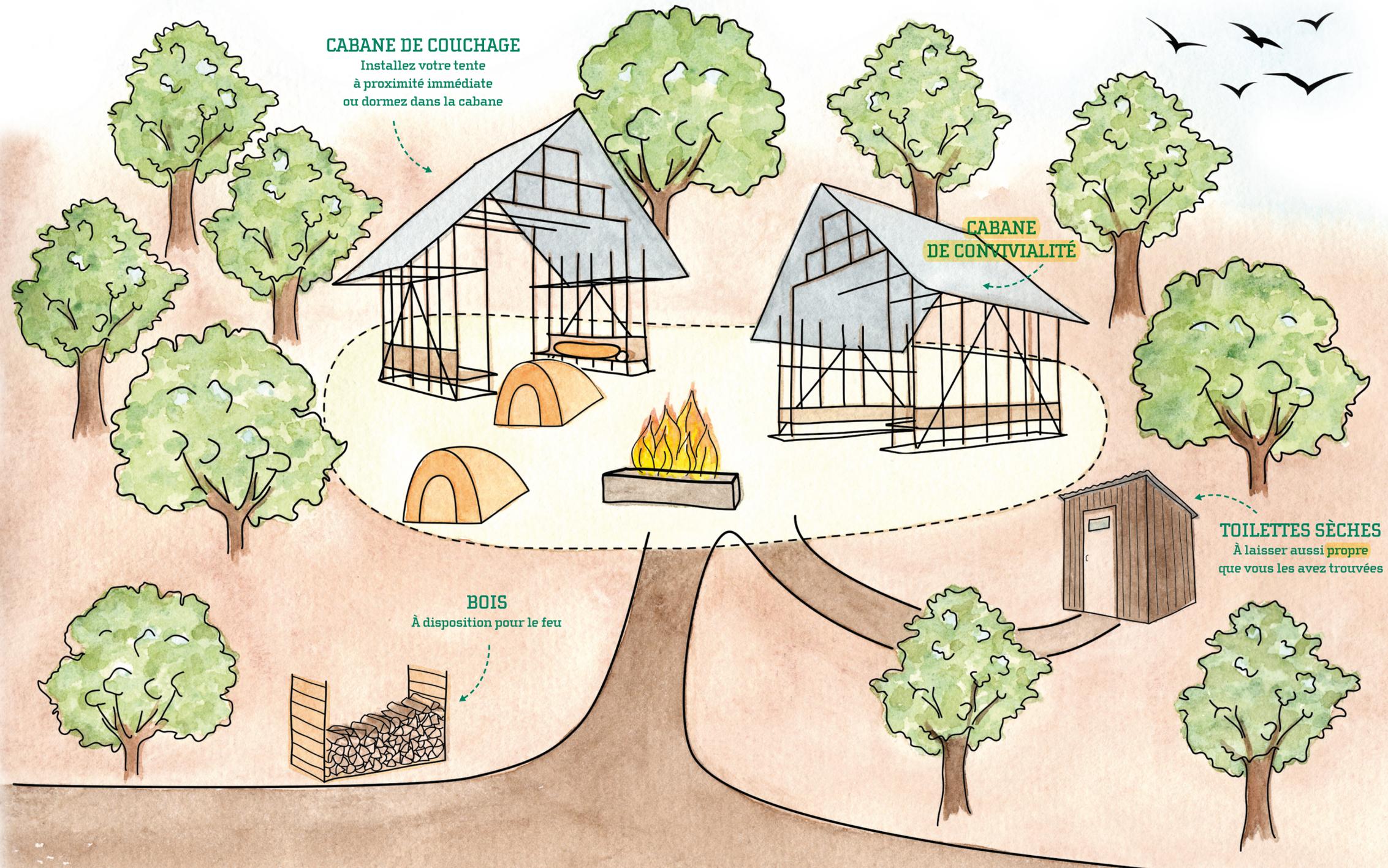
Maison du Parc -Saint-Brisson

AIRE D'ÉCO-BIVOUAC DU MASSIF CENTRAL

Cette aire appartient au réseau des aires d'éco-bivouac
du Massif central offrant des lieux aménagés et sécurisés
pour la pratique du bivouac.



Ici le règlement
intérieur de l'aire



CABANE DE COUCHAGE

Installez votre tente
à proximité immédiate
ou dormez dans la cabane

CABANE DE CONVIVIALITÉ

TOILETTES SÈCHES

À laisser aussi propre
que vous les avez trouvées

BOIS

À disposition pour le feu